



== Section Départementale Arbitres Football de la Haute-Vienne ==

Déclarée le 16 Octobre 1951 sous le n° 2939  
Agrément Ministériel Jeunesse et Sports du 31 Mars 1978 n° 87 S 42

**Siège social :**

**DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-VIENNE** 4, rue La Rochefoucauld 87050 LIMOGES CEDEX

**BULLETIN D'ADHESION à l'UNAF 87 saison 2023/2024**

A compléter et à retourner le plus tôt possible au trésorier :  
**Monsieur DOUCET Daniel 35 route des lièvres 87350 PANAZOL.**

- NOM : ..... Prénom: .....
- Né le: ..... à .....
- Nationalité: .....
- Adresse exacte .....
- Code postal : ..... VILLE : .....
- Tel. fixe..... Portable:.....
- Email : ..... @ .....
- Arbitre : Fédéral  / Ligue  / District  / Honoraire
- Autres :

Déclare adhérer à la Section Départementale des Arbitres de Football de la Haute-Vienne pour la saison 2023-2024.

Règle son adhésion 31€ ou 24€ pour les jeunes de moins de 22 ans par :

- Chèque libellé à l'ordre de : UNAF87 à envoyer à Daniel DOUCET
- Virement sur le compte : SEC DEP ARBITRES FOOT : IBAN FR76 1027 8365 0600 0119 5410 192
- Sous enveloppe déposée au District à l'ordre de l'UNAF 87

A ..... Le ..... / ..... / ..... Signature :

**BULLETIN D'INSCRIPTION des enfants nés après le 1er janvier 2013.**

A retourner impérativement au trésorier le plus tôt possible.  
Cocher dans les colonnes correspondantes « Garçon ou Fille »

NOM	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	G	F

**Les partenaires de l'UNAF**



Limoges, le 16 juin 2023.

Cher collègue,

Une nouvelle saison débute. La Section Départementale s'adresse à toi, pour que tu adhères à nouveau ou que tu deviennes un nouvel adhérent.

**L'UNAF à laquelle la Section Départementale de la Haute Vienne est rattachée à plusieurs buts :**

- ❑ *Le rassemblement du plus grand nombre d'adhérents avec des manifestations diverses (journée de partage en début d'année avec cadeaux aux enfant nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012, galettes des rois, etc.)*
- ❑ *Les œuvres sociales (mariage, naissance, décès, aide morale et financière en cas de problème grave de l'adhérent),*
- ❑ *Des réductions pour achats d'articles de sport, les voyages, les hôtels et d'autres réductions à finaliser.*
- ❑ *La défense juridique : En cas d'agression l'UNAF t'accompagnera jusqu'au bout dans toutes tes démarches, dépôt de plainte, convocations et prendra en charge les frais d'avocat... ..  
L'UNAF t'accompagnera aussi lors de convocation par les instances.*
- ❑ Tu recevras par mail un bulletin trimestriel de l'UNAF.

**L'UNAF F est présente dans toutes les instances du football (LNA, LNFA, DISTRICTS etc.....  
Plus nous seront nombreux, plus l'UNAF aura un poids important auprès de ces instances.**

Pour la saison 2023-2024, la cotisation est à **31 € pour les arbitres seniors**  
Ou à **24 € les Jeunes Arbitres** (nés après le 31/12/01 - moins de 22 ans)

Ci-joint le bulletin d'adhésion à remplir, sans oublier les enfants nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2013, et à retourner le plus tôt possible au trésorier :

Monsieur Daniel DOUCET 35 route des lièvres 87350 PANAZOL

**Ton adhésion doit nous parvenir le plus tôt possible pour que tu sois adhérent dès le début de la saison. La protection juridique par l'UNAF nationale démarrant à la date d'enregistrement de ton adhésion.**

Nous te souhaitons une bonne reprise.  
Reçois, cher collègue, nos salutations sportives.

Pour le bureau :  
Le Président :

**Claude BOUSSELY**